24e ANNÉE N° 2105 PARAIT LE SAMEDI 15 FEVRIER 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0,15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Depuis moins de deux ans, tous les pouvoirs publics qui dépendent du suffrage universel direct ou à plusieurs degrés ont été renouvelés. Il y a eu des élections législatives générales, un renouvellement d'un tiers du Sénat ; un renouvellement d'une moitié des conseils généraux et d'arrondissement. Dans toutes ces circonstances, les électeurs ont approuvé la politique d'union des républicains suivie par leurs mandataires ; ils l'ont suivie eux mêmes ; ils ont ratifié expressément les mesures prises en leur nom et ils ont donné de nouveau leur confiance à ceux qui les avaient prises.

Une nouvelle occasion va, dans très peu de temps, s'offrir aux électeurs, de manifester leur sentiment. Les Conseils municipaux élus pour quatre ans en 1904 arrivent, le 1er mai, à l'expiration de leur mandat. C'est donc à une consultation générale du corps électoral qu'il va être procédé.

Assurément, ces élections n'ont pas une portée politique immédiate dont on puisse apprécier la signification aussi facilement que l'on peut dégager le sens d'élections législatives ou sénatoriales. Ce serait cependant une erreur de croire qu'elles restent étrangères à la politique et que, par conséquent, il n'y a pas à se préoccuper des opinions politiques des candidats mais simplement à s'assurer de leur compétence administrative et à choisir ceux qui présenteront le plus de garanties pour la sage et économe gestion des finances communales lesquelles sont alimentées par les deniers des contribuables.

Ceux-ci ont un intérêt évident à ce que l'on fasse un judicieux emploi de leur argent et qu'on leur en demande le moins possible.

Dans une République démocratique comme la nôtre, l'opinion est souveraine. Rien ne peut se faire et durer malgré elle, ou même sans son entier assentiment. Si les mandataires nommés par la nation pour administrer la chose publique ont pris des mesures que l'opinion désapprouve, le suffrage universel dispose du moyen le plus efficace pour marquer et faire exécuter sa volonté ; ce moyen est de choisir d'autres mandataires animés d'autres sentiments.

Dans l'opinion politique des candidats il ne doit pas exister seulement la qualité de bon républicain mais aussi celle de bon administrateur et cette dernière n'est du reste pas incompatible avec la première, au contraire. Cependant l'on ne saurait faire grief à des républicains d'union de vouloir siéger en mairie ; il ne s'agit point d'être un farouche pour avoir les qualités requises et quelquefois les électeurs agissent à l'aveuglette lorsque leur bulletin vont de préférence au hâbleur, au taiseur de bonnes paroles, pour délaisser le plus modeste, donc le plus sage et le plus prévoyant.

Cette question-là pour n'être pas la plus importante, n'est certes pas la moindre et ceux qui la présentent sous un autre jour ne l'ignorent pas. Ils seraient bien les premiers à leur donner une importance politique si les électeurs, se laissant persuader que les affaires communales sont d'ordre purement politique et que les hâbleurs sont des administrateurs plus habiles que les républicains sincères. Cette occasion de chanter victoire ne sera sûrement pas donnée aux adversaires de la République, de l'ordre et de l'équité et c'est un point important ; mais ce n'est pas la seule question qu'il convienne d'examiner à propos de la campagne électorale qui s'ouvre.

P. L.

INFORMATIONS

La production des vins en 1907

Les chiffres pour notre région

Voici les résutats de la production des vins en 1907, d'après la statistique publiée dans le *Journal Officiel* par les soins du ministre des Finances, concernant les départements de la région de Sud-Est :

	Hectolitres	Superficie
	—	—
Alpes (Basses).....	79.234	5 692
Alpes (Hautes).....	30.869	2.332
Alpes-Maritimes.....	94,921	6.233
Bouches-du-Rhône.....	1.349.8 8	27 462
Drôme.....	326.826	17.915
Gard.....	4,248,077	71.664
Var.....	1.753.803	52.564
Vaucluse.....	866.663	32.041

* * *

Au pays du bonheur

Il y a quelques mois, M. G..., employé au chemin de fer à Veynes, gagnait à un tirage du Panama, un gros lot de 500.000 fr. ; aujourd'hui, c'est M. Paul Revol. de la maison Dumolard, qui gagne un demi-million à la loterie de la Presse.

Décidément Veynes est un pays privilégié pour y faire fortune et est certainement la première ville des Alpes qui soit tant favorisée.

* * *

Revue d'Appel au chef lieu de canton

Conformément aux ordres du ministre de la guerre, il sera procédé, en 1908, à une revue d'appel des hommes de la réserve de l'armée territoriale appartenant à la classe de 1887, ainsi que des hommes classés dans le service auxiliaire appartenant à cette même classe.

En conséquence, ces hommes domiciliés ou en résidence dans l'une des communes du canton où opérera le conseil de révision, aux dates fixées dans l'article 1er de l'arrêté préfectoral se présenteront aux lieux et aux heures indiqués, *alors même qu'ils appartiendraient à une autre subdivision*, sans qu'ils puissent jamais être obligés de se rendre dans leur subdivision d'origine. Ils recevront un ordre d'appel individuel.

Ils seront porteurs de leur livret individuel et feront connaître, s'il y a lieu, les infirmités qui les rendraient susceptibles d'être réformés.

VARIETÉS

COMMENT ON OBTIENT LES PALMES

Avec le 1er janvier et autres fêtes, voici revenir toutes les ambitions vaniteuses des gens en mal de décoration. Indiquons-leur donc la recette généralement employée pour faire pousser une palme à la boutonnière.

D'abord, et c'est là le grand principe, il n'est pas indispensable d'avoir des titres. On a même remarqué que les candidats les plus recommandables sont généralement ceux que le choix officiel dédaigne volontiers. Ainsi, par exemple les professeurs et les instituteurs n'arrivent à cette distinction, qui devrait particulièrement leur être réservée, qu'aux approches de la retraite, quand ils ont la voix cassée et le crâne nu.

Le citoyen qui tient à être palmé à la fleur de l'âge n'a pas besoin d'être un gros intrigant : il lui suffit d'avoir des relations et de savoir s'en servir.

Le seul aspirant sérieux aux palmes académiques est celui qui fait traduire son ambition par un député, voire un sénateur ou quelque autre personnage influent. Et voici alors ce qui se passe : Pour obéir aux règlements, le chef du cabinet, commande une double enquête, la Préfecture et l'Académie sont invités a fournir sur le postulant toutes sortes de renseignements précis. Uu questionnaire même a été imprimé où les réponses catégoriques ne chôment jamais.

L'enquête municipale est généralement empreinte d'une certaine bonhomie administrative. On ne demande pas en effet, à M. le Maire, si le futur officier d'Académie est une intelligence extraordinaire ou quelque bienfaiteur de l'humanité : on veut savoir seulement s'il ne couche pas sous les ponts. Quelqu'un disait l'autre jour, devant le tribunal correctionnel, que l'administration ne réclamait jamais aux candidats leur casier judiciaire ; c'est vrai ; mais elle exige d'eux, à défaut d'un certificat de bonne conduite, un certificat de loyer.

L'enquête académique a une tout autre importance à la Sarbonne, plus qu'à la mairie, il faut être malin. Là en effet, ce n'est plus un rond-de-cuir débonnaire qui instrumente, mais bien un grave et sollennel inspecteur d'Académie. Le candidat qui n'a rien à faire valoir — et l'espèce en est abondante — est donc tenu de ruser et de mettre sur la conscience de M. l'inspecteur le poids de quelque influence redoutée. Les universitaires les plus austères ne sont pas insensibles aux recommandations qui tombe de haut, et l'on a vu des rapports qui devaient être sévéres devenir onctueux.

Quant la double enquête est terminée le candidat aurait tort de s'endormir sur les palmes révées. Tout n'est pas fini bien loin de là, car tout recommence. Le moment est venu de centraliser toutes les influences et toutes les forces mobilisées. Ce n'est pas tout que d'avoir un dossier favorable, il faut encore que M. le ministre consente à mettre le nez dedans.

Ça c'est l'affaire d'un important directeur de journal ministériel ou d'un parlementaire dont les votes serviles sont notés au ministère.

X...

HISTOIRE LOCALE

BAYLES et VIGUIERS de Sisteron

(suite)

Pour la plus grande partie, disons-nous, car on ne saurait le nier, une certaine quantité de roturiers s'est toujours glissée dans les rangs pressés des bayles et viguiers de Provence. C'est l'opinion du mordant auteur de la *Critique de nobiliaire de Provence*, Barcilon de Mauvans, refusant de reconnaitre pour noble les Abeille de Tarascon, qui prétendaient prouver leur noblesse par le seul fait de la charge de viguier de Marseille qu'un des leurs avait exercée.

De plus, l'édit de Charles IX donné à Arles en décembre 1564 (Archives des Bouches du-Rhône, registre *Columna* B, 58, f° 90 v°) exigea formellement la réserve pour les seuls gentilshommes des places de viguiers aux villes d'Aix, Arles, Digne, Draguignan, Forcalquier, Hyères et Marseille — preuve qu'ailleurs et avant, il n'était point nécessaire d'être noble pour remplir cet emploi. Il faut néanmoins reconnaître que, sinon l'universalité au moins l'immense majorité des bayles et viguiers appartenait à la plus ancienne et à la plus haute noblesse.

Pour servir ainsi sous un maitre parfois difficile et dur, pour s'exposer en entrant en fonctions à être repoussé par un conseil municipal composé de manants, honni par d'autres manants à la sortie pendant l'épreuve du syndicat, et cela pour une modique rétribution de 100 livres annuelles il fallait évidemment y être poussé par des raisons bien puissantes.

Ce n'était certainement pas pour le plaisir

© VILLE DE SISTERON

d'obéir, d'être exposé à la critique populaire et de végéter dans de mesquines fonctions administratives, faites plutôt pour des roturiers.

L'unique raison, à notre avis, est dans la situation pécuniaire facheuse, dans la situation obénée, disons le mot, dans la décadence en laquelle étaient tombées les plus anciennes familles de Provence — celles surtout que l'on peut appeler ethniques, parce qu'elles ne portaient pas d'autre nom que celui de leur fief et par cela même pouvaient se vanter d'une origine se perdant dans la nuit des temps,

Dans la monumentale préface du Cartulaire de Richerenches qu'il vient de publier (1908) M. le marquis de Ripert Monclar a saisi cette décadence sur le vif et nous la montre déjà battant son plein au XIIe siècle, époque qu'avant sa démonstration, on eut pu croire trop reculée.

La chose paraît s'être passé ainsi.

Une fois les Sarrasins expulsés, la terre cultivable de Provence se trouvant absolument inculte et déserte depuis plus d'un siècle, les expulseurs tous également combattants et vainqueurs, sans aucune autre distinction sociale que celle de chef et soldats, indispensable à l'action de toute masse militaire agissante, — les combattants se partagèrent entre eux la terre à défricher et cultiver et qui n'avait plus de maître.

Le partage en octroya une part égale à chacun et c'est là l'origine du franc alleu primitif et fondamental de toutes les terres de Provence dont, à l'inverse de celles de France. on pouvait dire : nulle terre avec seigneur.

Dans le partage. le chef de la bande eut naturellement un lot plus avantageux, non point parce qu'il était le chef mais parce que, étant chargé de tout le fardeau de la réorganisation sociale, il ne pouvait exercer utilement ses fonctions de gendarme, de policier, de juge, d'organisateur qu'avec le concours d'une certaine quantité de servants, de fidèles l'aidant dans sa tâche. De là aussi l'origine de la corvée, — le chef justicier et policier devant sans cesse courir çà et là pour maintenir la paix sociale intérieure et extérieure et ne pouvant par cela même cultiver ses terres pour en tirer sa subsistance. C'étaient ses compagnons d'armes, devenus laboureurs, qui s'en chargèrent au moyen de corvées qu'ils s'imposèrent volontairement, chose toute naturelle, en l'absence de toute monnaie, de tout numéraire. Les récoltes du domaine du chef ainsi cultivé lui permettaient de vivre lui, sa famille, ses hommes et de s'occuper à courir çà et là constamment, partout où l'appelaient et les innombrables besoins d'une réorganisation sociale à improviser et les passions humaines ne cessant jamais de troubler l'ordre, l'harmonie et la paix, alors comme aujourd'hui.

V. L.

A suivre.

SYNDICAT D'INITIATIVE
de Sisteron

Dans sa dernière réunion le bureau du Syndicat d'initiative, a fixé au dimanche 16 février la date de l'assemblée générale de la Société.

Dans cette réunion le bureau fera connaître le compte rendu moral et financier de l'année 1907. Diverses questions importantes seront mises à l'orde du jour.

Il sera en outre procédé à l'élection d'un vice-président et d'un secrétaire général.

Le président rend compte des conférences données dans les communes de Saint-Vincent, Noyers. Volonne, Château-Arnoux, La Motte.

Le Syndicat décide de publier un livret guide au plus grand nombre d'exemplaires possible. Il charge le president et le secrétaire de dresser au plus tôt un tableau avec photographies des environs de l'arrondissement et d'organiser des itinéraires.

Le président rend compte que des délégués du syndicat d'initiative de Lyon ont accepté de venir en avril prochain donner une conférence avec projections lumineuses.

Le bureau vote une subvention de 100 francs pour les fêtes artistiques du mois de septembre et vote en principe 50 fr. pour les fêtes qui s'organiseraient pour carnaval.

—o—

MM. les trésoriers des sociétés de la ville sont convoqués pour ce soir samedi à la mairie, en Commission des Finances du Comité des Fêtes de septembre pour organiser définitivement la tombola. Présence urgente.

—o—

MM. les membres du Syndicat d'Initiative sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale qui aura lieu demain dimanche, à 4 heures du soir.

Objet : Compte rendu annuel, moral et financier de l'exercice 1907 ; élection d'un vice président et d'un secrétaire.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Conseil de révision. — Le Conseil de révision du département des Basses-Alpes siègera dans les chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Sisteron, les jours et heures indiqués ci dessous :

Volonne, lundi 23 mars, à 9 heures 3/4 du matin ; Sisteron, jeudi 26 mars, à 10 heures du matin ; Noyers, vendredi 27 mars, à 10 heures 1/2 du matin ; Turriers, jeudi 14 mai, à 3 heures du soir ; La Motte, vendredi 15 mai, à 9 heures du matin.

Le total des jeunes gens appelés à être examinés par le conseil de révision des Basses-Alpes s'élève à 1 102, dont 134 ajournés de la classe de 1906 et 968 appartenant à la classe de 1906.

Les tableaux de recensement n'étant plus établis par ordre alphabétique, mais d'après les jours et mois de naissance, les jeunes gens sont invités à se rendre devant la salle du conseil de révision à l'heure fixée par leur lettre de convocation.

Tout retard pourrait leur être préjudiciable.

Avis. — Les anciens soldats de terre et de mer, de Sisteron et de tout l'arrondissement, ayant accomplis de 7 à 14 ans de service sous la loi de 1832, sont convoqués à se rendre aujourd'hui samedi, 15 février, à 1 heure de l'après midi, dans une des salles des Cordeliers, à l'effet de s'entendre sur la nomination d'un délégué qui aura pour mandat d'aller representer la section de l'arrondissement de Sisteron au Congrès qui sera tenu à Clermont-Ferrand le 15 mars prochain.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Le Trésorier, RICAAUD. — *Le Président de la section,* CHARAMAT.

Distinctions honorifiques. — Dans la promotion qui vient de paraître à l'*Officiel*, nous relevons avec plaisir les noms de MM. Michel Marius, entrepreneur de travaux publics, 1e adjoint au maire, Blanc Victorin, agriculteur à Sisteron et Gieu Placide, apiculteur à Château-Arnoux qui ont été nommés chevaliers du Mérite Agricole. Nos félicitations.

Correctionnelle. — A l'audience du 12 février 1908, le tribunal a prononcé la condamnation suivante :

Guyon Louis-Casimir, cultivateur, sans domicile fixe, arrêté pour vagabondage, a été condamné à 10 jours de prison.

Les opérations effectuées cette année par la commission électorale sur la liste électorale ont donné les résultats suivants.

Addition. . . . 119 électeurs.
Radiation . . . 100 —

Le nombre des électeurs inscrits à Sisteron est actuellement de 1211.

Challenge de Foot-ball. C'est à Sisteron qu'aura lieu, courant Mars la finale du challenge organisé par *Les Annales Sportives*, entre les sociétés des Hautes et Basses-Alpes. Voici les principaux réglements de ce challenge auxquels devront se conformer strictement les sociétés engagées.

Art, 1. — Il est créé par les *Annales Sportives* un challenge consistant en un objet d'art qui sera disputé entre les diverses sociétés de Hautes et Basses-Alpes.

Art. 2. — Ce challenge est exclusivement affecté au foot-ball association.

Art. 3. — Il se disputera en matchs et finale. Nous donnerons dans nos numéros suivants la date des rencontres ainsi que leur ordre.

Art. 4. — Cet objet d'art ne deviendra la propriété définitive d'un club, que s'il a été gagné pendant 3 années consécutives.

Art, 5. — La Société qui détiendra l'objet d'art sera responsable dudit objet en cas de déterriorations et avaries.

Art. 6. — Les présidents des équipes en présence devront assister au match ou s'y faire représenter. Chaque Société, le jour du match, devra être en tenue complète.

Art. 7. — Aucun joueur ne pourra jouer dans une équipe autre que la sienne.

Art. 8. — Les matchs auront une durée de 1 h. 1/2 avec repos de 5 minutes à la mi-temps. Ils seront arbitrés par M. Razaud asssisté du correspondant des *Annales Sportives*.

Art. 9. — Les Sociétés des Hautes-Alpes se rencontreront entre elles, ainsi que pour les Basses-Alpes. Les vainqueurs des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes se rencontrerout en une finale à Sisteron.

Art 10. — En cas de mauvais temps, mauvais état du terrain, match nul, tout sera rapporté au dimanche suivant.

Art. 11. — Les engagements à l'occasion de ce challenge pour les Sociétés sont gratuits.

Nous croyons savoir qu'un dévoué et aimable sportman, M. Bertin, toujours prêt a encourager les sports, a bien voulu apporter son concours si précieux à l'occasion de ce Challenge, en offrant un objet d'art plaquette.

Nos plus vifs remerciements à M. Bertin qui ne manque aucune occasion d'encourager les sports.

Musiciens, artistes, voulez-vous connaître les informations musicales, artistiques et littéraires de Marseille et la région ? achetez chez tous les marchands de journaux *Marseille qui chante* organe illustré paraissant toutes les semaines, renseigne sur tout et partout.

Patisserie -- Confiserie des Alpes
FABRIQUE DE FRUITS CONFITS

Changement de domicile

Monsieur E. Vollaire à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour cause d'agrandissement son magasin de détail et sa fabrique de fruits confits seront transférés à Pâques prochain à l'ancienne auberge de la **Tête Noire**, rue droite, N° **22** et rue de l'Evêché.

Cette nouvelle installation lui permettra mieux encore que par le passé de satisfaire toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et qui seront toujours exécutés avec les produits de 1er choix et à des prix modérés.

—o—

P.-L.-M. — *Sports d'hiver à proximité de Nice et de Cannes.* — La station alpestre de Thorenc, située à 1260 m. d'altitude, près de Nice et de Cannes, a organisé depuis le 15 janvier, des sports d'hiver (patinage, skis, luge, toboggan, bobsleigh).

Thorenc, où se trouve un hôtel chauffé à la vapeur, est desservi quotidiennement par un courrier automobile partant de la gare de Grasse.

Départ de Grasse ; 10 h. du matin ; arrivée à Thorenc à midi et demi.

Départ de Thorenc : 2 h. 1/2 de l'après-midi ; arrivée à Grasse à 4 h. 1/2 de l'après-midi.

ETAT-CIVIL
du 7 au 16 Février 1908

NAISSANCES

Rasti Joseph, rue Saunerie. Auzias Louis Julien-Alfred, rue droite.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Rivas Sylvain Jean, cultivateur, 64 ans, Rue Deleuze. — Latil Magdeleine, veuve Jourdan, matelassière, 74 ans, hospice.

Fondamente (Aveyron), 17 novembre 07. — Souffrant de *douleurs*, j'ai trouvé beaucoup de soulagement en employant les Pilules Suisses Bessière Médard. (Sign. lég.) 1 fr. 50 la boîte franco. Flaesel, pharmacien, rue Grammont 28. Paris.

Vanité ! Vanité !

O Vanité des parfums de ce monde !
Roses, Jasmins, qu'êtes-vous devenus ?
Vous qui jadis embaumiez à la ronde,
Le Congo passe et vous ne sentez plus.

Constant P., à Victor Vaissier.

Un bon Remède

Contre l'oppression, la toux spasmodique et invétérée des veilles bronchites, contre les crises d'asthme, contre l'essoufflement, le catarrhe, l'emphysème, il faut emploiyer la Poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est un remède infaillible. Le soulagement est instantané et la guérison s'établit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

LES GLOBULES ROUGES

Sait on combien un sang sain et pur renferme de ces globules par millimètre cube ? Cinq millions.

Ce nombre est cinq fois moindre chez les anémiques. Pour reconstituer ces globules, il faut fournir à ceux qui restent du fer, du manganèse, de l'arsenic.

On atteint ce but en buvant l'eau de Bus ang source Salmade ; tout le monde doit se souvenir de ce fait constaté tous les jours, non seulement pour ne pas omettre de s'en servir si l'on vient a tomber malade ou si l'on sent ses forces diminuer, mais encore pour l'indiquer à ses parents et à ses amis anémiques ou convalescents.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs sur le réseau P.-L.-M.

Toute les gares du réseau P. L. M. délivrent, toute l'année, des carnets individuels ou de famille, pour effectuer, en 1re, 2e, et 3e classes, des voyages circulaires à itinéraire tracé par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Les prix de ces carnets comportent des réductions très importantes qui peuvent atteindre, pour les carnets de famille, 50 o/o du tarif général.

La validité de ces carnets est de 30 jours jusqu'à 1.500 kilomètres ; 45 jours de 1501 à 3000 kilomètres ; 60 jours pour plus de 3000 kilomètres ; elle peut être prolongée deux fois de moitié moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 o/o du prix du carnet.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Pour se procurer un carnet individuel ou de famille, il suffit de tracer sur une carte, qui est délivrée gratuitement dans toutes les gares P. L. M., les bureaux de ville et les agences de voyages, le voyage à effectuer et d'envoyer cette carte 5 jours avant le départ à la gare où le voyage doit être commencé, en joignant à cet envoi une consignation de 10 francs.

Le délai de demande est réduit à 2 jours (dimanches et fêtes non compris) pour certaines grandes gares.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir, promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. ***Vincent***, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

Etude de M^e Ch. BONTOUX
Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

D'un jugement par défaut, faute de comparaître, rendu par le Tribunal civil de première instance de Sisteron le 5 novembre 1907, enregistré, au profit de Madame Antoinette **Marius** contre son mari Joseph **Suzanne**, sans profession ni domicile connus, ladite dame gérante de Café, demeurant et domiciliée à Apt, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, par décision du bureau de Sisteron, en date du 27 juillet 1906, il a été extrait ce qui suit :

« Par ces motifs, le Tribunal, après en avoir délibéré, donne defaut contre le sieur Joseph **Suzanne** faute de comparaître ni personne pour lui et pour le profit, prononce le divorce entre la dame **Marius** Antoinette et le sieur Joseph **Suzanne** aux torts et griefs de ce dernier. »

La présente insertion a lieu en conformité de l'art. 247, paragraphe 3 du Code civil et en exécution d'une ordonnance sur requête de M. le Président du Tribunal civil de Sisteron en date du 12 février 1908, enregistré.

Pour extrait certifié conforme,
C. BONTOUX.

BIBLIOGRAPHIE

Les MYSTERES DU PEUPLE, le chef-d'œuvre de l'illustre romancier Eugène SUE, vient d'être réédité par la LIBRAIRIE DU PROGRES. C'est avec plaisir que nos lecteurs apprendront que ce superbe ouvrage déja si populaire, est mis à la disposition de tous dans des conditions de prix vraiment extraordinaires de bon marché, tout en conservant un caractère d'édition soignée.

Dans cette histoire du prolétariat à travers les âges, Eugène Sue a déployé ses merveilleuses qualités de style et de brillant conteur Ces pages émouvantes ont fait frissonner et vibrer l'âme humaine et nul, parmi les écrivains contemporains, n'a su, mieux que l'immortel romancier, faire rire, pleurer, instruire et passionner.

Il paraîtra une série par semaine à partir du 1er février. Chaque série composée de 32 pages in-4° sous couvertures superbement illustrées par le maitre dessinateur A. DELANNOY, sera vendue 30 centimes. Ajoutons que cette publication se trouve chez tous les libraires, depositaire et marchands de journaux

© VILLE DE SISTERON

Étude de Me LIEUTAUD
notaire
à Volonne (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé par devant Me **Lieutaud**, notaire à Volonne, le vingt octobre mil neuf cent sept, enregistré.

Monsieur Adrien **Palaz**, ingénieur domicilié et demeurant à Paris, rue de la Victoire, numéro 92.

A acquis de Monsieur Paul MILLY, propriétaire, demeurant à Aubignosc, les parcelles suivantes destinées au canal d'énergie électrique, sises sur le territoire de la commune d'Aubignosc.

1re parcelle, au quartier des Lots, portant le numéro 533 de la section B, au plan cadastral de ladite commune, confrontant, du levant la Durance, du nord la dame Cuilleriez, du couchant la voie ferrée et du midi Damase Laugier, en bloc, au prix de Deux-cents francs.

2me parcelle, au quartier des grandes Filières, à prendre sur plus grande contenance, des numéros 513 et 514 de la section B au plan cadastral de ladite commune, à partir du pont du chemin de fer jusqu'au vallon de Combe-Chaude, au prix de Deux mille cent cinquante francs.

3me parcelle, triangulaire, aussi au quartier des grandes Filières, portant le numéro 512 de la section B du plan cadastral de ladite commune, comprise entre le canal de Château-Arnoux, la voie ferrée et le vallon du Trou du Loup, en bloc, au prix de Trois cent quarante francs.

4me parcelle, au même quartier, à détacher de plus grande contenance du numéro 513 de la section B dudit plan cadastral, formant une bande de de terrain d'environ 15 mètres de largeur, longeant au couchant la ligne du chemin de fer et allant de la Noria jusqu'au vallon du Trou du loup, au prix de mille sept-cent quatre-vingt-deux francs.

5me parcelle, bande de terrain d'environ 25 mètres de large, au même quartier, à détacher de plus grande contenance du numéro 513 de la section B, longeant le canal au levant; confrontant la voie ferrée, le vallon du Trou du loup et partie restante au vendeur, au prix de mille deux-cent-cinquante francs.

6me parcelle, au même quartier, à prendre sur plus grande contenance du numéro 513 section B au dit plan, au dessus et au dessous du canal actuel, avec triangle formé au dessous du canal actuel entre les deux extrémités du coude, en tout 4150 mètres au prix de deux mille-soixante-quinze francs.

7me parcelle, au même quartier, à détacher également de plus grande contenance du numéro 512 de la section B. au même plan cadastral, formant une bande de terrain d'environ 25 mètres de large, le long du canal d'arrosage actuel de Château-Arnoux, en nature d'aire à fouler le blé, au prix de mille cinq cents francs.

8me parcelle, au même quartier, à détacher également de plus grande contenance sur les numéros 509 et 512 de la section B du même plan cadastral, formant une bande de terrain d'environ 25 mètres de largeur le long du canal actuel au prix de cinq cents francs. Au total neuf-mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept francs.
ci. . . . . 9997 francs.

Une copie collationnée dudit contrat de vente a été déposée au greffe du tribunal de Sisteron.

Une copie collationnée a été ou sera également signifiée :

A Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil de Sisteron.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent grever les parcelles ci-dessus désigné, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur lesdites parcelles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux dispositions des articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
LIEUTAUD.

LA VIPERE

Ortografe simplifié

Tout le monde a une horreur instinctive des serpents ; néamoins la plupart sont totalement inofensifs ou même utiles comme la couleuvre par exemple qui détruit des milliers d'insectes et autres animaux nuisibles.

Le seul reptile vraiment venimeus qui se trouve en France est la vipère. On distingue trois espèces de vipères : la vipère comune ou aspic que l'on rencontre un peu partout en France ; la petite vipère ou péliade qui se trouve dans les environs de Paris, et enfin la vipère à museau cornu, dite encore ammodite et qui habite, de préférence, les montagnes du Dauphiné.

D'une manière jénérale, tous les reptiles fuient devant l'home. Il n'en est pas de même de la vipère qui, même sans qu'on l'ennuie, vient sur vous si vous en aprochez trop. C'est dire toute la précaution que l'on doit prendre lorsqu'on a des chances de rencontrer des vipères. Il faut avoir grand soin de se munir de jambières afin d'éviter les morsures.

Une heure après sa mort, les mâchoires de la vipère conservent encore un mouvement nerveus et ses crochets sont aussi venimeus que si la bête était vivante. Il est donc prudent de toujours écraser la tête du reptile après sa mort.

La morsure de la vipère produit des éfets diférents suivant la personne. Tandis que certaines éprouvent une douleur fortement cuisante, d'autres, au contraire, ressentent à peine la sensation qui résulte d'une simple piqûre. Les résultats sont cependant les mêmes aussi bieu chez l'une que chez l'autre.

En peu d'instant, la partie mordue prend une teinte rouje et luisante ; bientôt èle devient livide et des tâches jaunâtres aparaissent sur la ligne des veines. Le pouls est irégulier, le sang, d'abord noir, ne tarde pas à se transformer en pus. Il coule de la plai et des douleur intolérables qui on pour sièje l'abdomen sont ressenties à ce moment.

Nous nous hâtons de dire que la morsure de la vipère est assez rarement mortèle. Mais on court le risque de conserver des troubles cérébraus et une grande faiblesse jénérale toute sa vie, si on laisse à la nature seule le soin d'aporter la guérison.

Aussitôt que l'on se sent mordu par une vipère on doit faire une incision en croix, et verser sur la plaie, le plus rapidement possible, quelques goutes d'acide fénique presque pur dissous dans l'alcool, et laver ensuite avec une solution d'eau et du même acide au dizième

Si l'acide fénique fait defaut, on agrandit la plaie par l'incision en croix on met une ligature au-dessus de la partie mordue et on suce fortement la morsure,

Cète opération ne présente absolument aucun danjer à la condition que l'opérateur n'ait sucune plaie, soit à la bouche, soit aus lèvres le venin de la vipère étant sans action sur les muqueuses. Cète précaution prise, on brûlera l'incision avec uu couteau rouji à blanc ou même avec une barre de fer, tandis qu'on préparera des compresses à l'eau vinaigrée ou à l'eau-de-vie.

L'usage de l'amoniaque qui remplace parfois l'acide fenique done aussi de bons résultats mais un peu plus lents.

Avec tous ces conseils, nous recomanderons encore aus dames tentées de cueillir une fleur ouune branche de bruyère dans la montagne de bien s'assurer si la fleur désirée n'a pas une vipère pour voisine.

S. POUZERGUE.

A VENDRE

de gré à gré

en totalité ou par parties

GRANDS BATIMENTS à usage de remises, écuries et entrepôts, avec vaste maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée, premier étage, caves, écuries, grenier à foin, source dans la cour. Jardin potager arrosable. Bonnes propriétés en grande partie arrosables, complantées en mûriers, blâches de chênes et de bois taillis ; le tout situé à MISON au hameau des Armands, sur la grande route nationale à 300 mètres de la gare de Mison.

S'adresser à Me **Béquart**, notaire à Sisteron, qui donnera tous renseignements pour traiter et visiter les lieux.

ON DEMANDE un apprenti chez M. COLOMBON, coiffeur, rue Saunerie, Sisteron.

A vendre. — Bonnes pommes de terre pour la consommation et la semence. S'adresser à M. Henri LAUGIER, rue Saunerie.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

Nous sommes heureux d'informer le public que M. GLASER, le plus éminent spécialiste-herniaire, honoré des plus hautes distinction et dont la renommée a été consacrée définitivement après avoir délivré d'innombrables malheureux atteints de cette cruelle infirmité : *La Hernie*, va prochainement arriver parmi-nous.

Les incalculables résultats obtenus par M. GLASER sont dûs à son invention toute humanitaire grâce à un nouvel appareil sans ressort qui se porte jour et nuit sans imposer la moindre gêne.

Si M. GLASER est le seul qui guérit la hernie, c'est que ses appareils sont les seuls à assurer une contention parfaite et absolue de la hernie dans toutes les positions et quel qu'en soit son volume. Ils n'ont surtout rien de commun avec les vulgaires bandages vanté à grand renfort de réclames.

Si nous parlons de la contention de la hernie, c'est que la guérison de cette dernière ne peut s'obtenir que si elle est absolument maintenue en dedans de l'abdomen, afin qu'elle ne puisse plus dilater l'anneau par lequel elle est sortie. Solution !!! *Maintenir la hernie, c'est la guérir.*

En 1903 j'ai vu les merveilleuses guérisons obtenues par M. GLASER ; n'étant pas satisfait du bandage que je portais, je suis allé le voir, j'ai promis de lui adresser mon attestation. Je suis guéri de ma hernie depuis longtemps, si j'ai tardé de l'annoncer plus tôt c'est que je voulais âtre assuré de ma guérison radicale afin de pouvoir l'annoncer publiquement et le prouver. j'ai 54 ans.

Mille remerciments à M. GLASER

Ricou Jean, à Montségur (Drôme)

Aussi, fort de lui-même M. GLASER défie qui que ce soit d'obtenir de semblables résultats à ceux acquis par sa méthode infaillible et unique dans le monde entier. Ajoutons à cela, que des milliers de guérisons authentiques sont les preuves irréfutables de la supériorité de cette unique méthode. Aussi, nepouvons-nous résister au désir de voir toutes les personnes: hommes, femmes et enfants atteints de hernies, efforts, descentes, déplacements des organnes, à profiter de cette heureuse occasion de venir essayer les incomparables appareil à :

Sisteron, le 1er Mars. Hôtel des Acacias ;
Forcalquier, le 2 Hôtel Pascal ;
Digne le 3, Hôtel Boyer Mistre ;
Manosque, le 4, Hôtel Pascal :
Pertuis, le 5, Hotel du Cours.

M. GLASER, rue St-Denis 120, à Courbevoie (Seine) envoie son traite de la Hernie gratis et franco, sur demande.

A remettre présentement
pour cause de départ
CAFE DU MIDI
bien achalandé
situé au centre des affaires

Pour renseignements s'adresser au gérant de l'établissement. Sisteron.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS, PARIS 1900
GRANDS PRIX, Liège 1905, Milan 1906

RICQLÈS

SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
PRODUIT HYGIENIQUE
indispensable.
Boisson d'Agrément digestive.
EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE
EXIGER du RICQLÈS

Bulletin Financier

Marché ferme. Rente française 97 fr. Extérieure 94.35 Fonds russes soutenns.

Société Générale 666.

En valeurs de banques étrangères, on recherche l'action de la Banque Centrale Mexicaine à 428 et l'obligation 4 0/0 de la Banque hypothécaire Franco-Argentine, que l'on peut encore obtenir à 451 francs.

L'obligation 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres donne lieu à des échanges suivis à 449 fr.

Recul du Rio à 1.617.

Fermeté des Pétroles « Colombia » à 440 fr. La Société annonce un bénefice de près de 50 000 fr. en un mois, pour un traitement de 480 wagons à la raffinerie de Plopeni

Sous les auspices de la Maison de coulisse bien connues E. Desfossés et Fabre frères,, on va introduire, sur le marché, les actions des mines d'Etain de Montrebas (Creuse).

L'action des Mines de la Haute-Guinée est recherchée a 319 et la part à 147. Les prospections effectuées depuis 1904 dans cette colonie ont donné les résultats les plus encourageants :

On s'intéresse vivement, dans les milieux financiers, à la Compagnie l'Atlantique, Société de renflouage et de remorquage de haute mer, au capital de 2.500.000 fr.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

CANADA *(Ancienne Colonie française)*. Les avantages offerts aux journaliers-terrassiers, domestiques, ouvriers agricoles, concessions gratuite de terre fertiles, voyage à prix réduit, et la grande prospérité de ce pays qui attire chaque année près de 300 000 colons, déterminent souvent aussi à émigrer des personnes inaptes à réussir. ***Afin d'éviter toute déconvenue, ne pas partir sans écrire pour renseignements officiels gratuits 10, Rue de Rome, Paris,*** au ***Commissariat Général du Canada***, qui n'a pas de représentants en province.

GALERIES SISTERONNAISES

8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs
Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.
Articles pour Trousseaux et achats de Noces.
— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et aobtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* **M. *GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

SEUL REMÈDE VÉGÉTAL

POUR MAIGRIR

Sans nuire à la santé et sans régime.
Amincit la taille, réduit les hanches et le ventre, efface le double menton.
Rajeunit les traits et empêche de grossir.

SUCCÈS UNIVERSEL

La boîte, 5 fr. ; 6 boîtes, 28 fr.
Phie Vivienne, 16, Rue Vivienne, Paris
et dans toutes les Pharmacies.

LA MÉDECINE VÉGÉTALE

par les Sucs et Principes vitaux des Plantes.

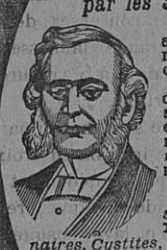

La **Méthode Végétale**, qui depuis de nombreuses années obtient tant de succès dans les guérisons des maladies chroniques, se trouve décrite dans le célèbre ouvrage intitulé : « *La Médecine Végétale* ».

Tous les malades désespérés et découragés trouveront dans ce livre un moyen certain et radical pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac, *sans opération* ni mutilation, mais à l'aide de *sucs végétaux* et *sèves régénératrices*, qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.

Parmi les chapitres les plus importants, il convient de citer : **Maladies de la Peau**, *Dartres, Eczema, Vices du sang*, etc. **Tumeurs**, *Glandes*, **Maladies spéciales de la Femme**, etc. *Goutte, Rhumatisme, Epilepsie, Voies urinaires, Cystites, Prostatites, Gravelle, Diabète*, **Maladies contagieuses**, *Anémie, Bronchite, Asthme, Dyspepsie, Gastralgies, Constipation, Hémorrhoïdes, Hydropisie, Albuminurie*, etc., etc.

Avec ce livre, chacun peut devenir son **propre médecin**, *se soigner et se guérir seul* de toutes les maladies chroniques, sans médicaments qui empoisonnent, mais par cette médication bienfaisante qui répand son action naturelle dans toutes nos cellules et dans tous nos organes, par ces précieux sucs des plantes qui infiltrent dans nos veines :

FORCE, VIGUEUR ET SANTÉ

Dans un but de vulgarisation scientifique et humanitaire, *La Médecine Végétale*, fort volume de 352 pages, est envoyée franco contre 60 centimes en timbres-poste adressés au Dr de la PHARMACIE VIVIENNE, 16, Rue Vivienne, PARIS

LES POÊLES GODIN

SONT LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)

Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

EN VENTE PARTOUT

LE MOKA DES FAMILLES

Ce produit peut s'employer seul avec le lait ou en très fortes proportions avec le café.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire.

© VILLE DE SISTERON